

J'ai été capable de recevoir Mgr Marquis, que j'ai gratifié d'un fragment considérable de la relique insigne du bras de sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie.

Comme nous venions de recevoir en héritage du cardinal Bartolini, d'heureuse mémoire, quelques autres reliques, nous avons pu ajouter au premier don une assez grande parcelle du manteau de saint Joseph que l'on n'aurait pu trouver nulle part ailleurs à Rome.

J'espère que Sa Sainteté sera satisfaite de la manière dont nous avons répondu à ses désirs, qui pour nous sont des ordres.

En retour, je supplie le Saint Père de vouloir bien accorder et à moi et à toute la communauté la bénédiction apostolique.

Et croyez-moi avec reconnaissance et respect.

De Votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) † FRANÇOIS LÉOPOLD ZELLI,

abbé ordinaire de St-Paul.

Le révérendissime Supérieur Général me pria de me rendre au monastère au jour fixé, pour assister au partage de la sainte relique qui est à Saint Paul. Cette très précieuse relique consiste en une partie d'un avant-bras, de huit pouces de longueur, contenant les deux os, la chaire et la peau. Je pus obtenir un fragment de quatre pouces de longueur. Je fis aussitôt faire le reliquaire qui est sous vos yeux ; on s'empressa d'y placer cette relique et d'y apposer les sceaux du Révérendissime Supérieur Général ; puis on fit de suite préparer, signer et sceller l'authentique document que voici :

(Traduction)

FRANÇOIS LÉOPOLD ZELLI JACOBUSZI, de l'ordre de Saint Benoît, congrégation du Mont-Cassin, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique ABBÉ *nilius* de la Basilique Patriarcale de St-Paul de la voie Ostienne, Ordinaire et Recteur de St-Paul de Rome, relevant directement du Saint-Siège.

A tous ceux qui les présentes verront faisons savoir et attestons que : nous rendant au désir (qui nous est un ordre) de Notre Très Saint Père en Jésus-Christ et Seigneur, le Très Auguste